

POUR UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL. LE CAS DE L'URANIUM

Sophie BRETESCHE

IMT ATLANTIQUE
La chantrerie 44 300 Nantes
sophie.bretescheimt-atlantique.fr

En France, les débats relatifs au nucléaire portent fréquemment sur le devenir de la filière, entre arrêt des centrales ou renouvellement technique des réacteurs. Ces débats portent sur des alternatives fondées sur des scénarii prospectifs. En revanche, la gestion du passé et notamment celle des anciennes mines d'uranium est en partie occultée, alors même qu'elle concerne la prise en charge des restes de la production sur plusieurs centaines d'années. Si l'exploitation des sites s'est déroulée dans le contexte français sur une quarantaine d'années pendant la période de l'après-guerre, la post-exploitation requiert un suivi lié aux effets potentiels du radon et à la contamination de l'eau sur du très long terme. Comment prendre en compte sur le long terme l'héritage d'un passé industriel pour partie oublié ? La gestion des anciennes mines d'uranium est une question mise à l'agenda depuis la circulaire du 22 juillet 2009. Celle-ci prévoit une surveillance des anciens sites par du contrôle, une amélioration de la sécurité et de l'information mais la question de la vigilance portée aux mines se pose dans un contexte de gestion environnementale durable. Comment en effet transmettre aux générations futures cette mémoire des sites tout en maintenant la surveillance ? Cette question renvoie à la prise en compte du temps long dans les modalités de suivi des mines et plus particulièrement du temps de la décroissance. La temporalité spécifique associée à la radioactivité interroge en effet la façon dont nos sociétés prennent en charge dans la longue durée un héritage à risques. Comme le souligne Philippe Brunet (2004), « les temporalités et changement d'échelle contribuent à l'accroissement de l'incertitude : les quelques décades d'années de l'exploitation minière deviennent négligeables face à la durée radioactive des restes. Au fond, nul ne sait quel sera le terme de cette période. »

Le projet « Traces, Transfert, Patrimoine¹ » (TTP) présenté dans ce texte rend compte d'une démarche conduite pour appréhender le risque environnemental dans sa dimension physique et sociale. Conduit à l'IMT Atlantique, entre son département de sciences sociales et de gestion et le groupe Radiochimie de l'UMR Subatech, le projet de recherche vise à caractériser l'empreinte de l'uranium. Le contexte de la recherche est né d'une volonté partagée de comprendre les dimensions du risque en prenant en compte l'empreinte physique et humaine de la mine dans l'espace. En effet, la gestion post-exploitation de l'uranium en France génère d'un territoire à l'autre des réponses très diverses et un rapport au risque très différencié. Les relations entre l'uranium, son exploitation et son empreinte territoriale provoquent aujourd'hui un ensemble de controverses liées à la gestion de l'héritage et des traces laissées par l'exploitation. Cette tension requiert par conséquent de développer une prise en compte des contaminants et des caractéristiques du territoire. À partir d'un site laboratoire (La Commanderie), cette contribution présente la démarche interdisciplinaire adoptée.

Le projet interdisciplinaire « Traces, Transfert, Patrimoine », développé à travers une analyse conjointe du point de vue de la radiochimie et de la sociologie, part de la nécessité de comprendre et de donner du sens aux traces laissées par l'exploitation de l'uranium sur le territoire. En effet, la fin de l'exploitation des sites et le réaménagement opéré au cours des années 1990 ont eu pour effet d'effacer progressivement les traces industrielles de l'extraction

d'uranium en opérant une stricte délimitation entre les zones de surveillance et le reste du territoire. Au fil du temps, ce zonage s'est avéré contesté au titre des « restes » (stériles, résidus) qui ont révélé, en fonction des territoires et des cultures locales, des « zones de bord » (Thom, 1993), c'est-à-dire des espaces sans dispositifs de gestion du risque sur le long terme. Par conséquent, appréhender le risque requiert d'étudier la dynamique de transfert des radioéléments mais également les interactions qui ont lieu entre un environnement et ses habitants.

La méthode exploratoire interdisciplinaire est déclinée sur une mine choisie dans le cadre des sites ateliers de la ZATU (zone atelier Territoires uranifères de l'arc hercynien⁴). L'axe « Traces » s'attache ainsi à identifier et à caractériser les sources de pollution, autrement dit les points d'émission et de rejets ainsi que les traces laissées par l'exploitation industrielle. L'axe « Transfert » cherche à étudier les mécanismes de transferts régissant la dispersion des polluants (du compartiment « eau » vers les sols, par exemple), ainsi que les transferts d'usages des territoires (un site industriel converti en site d'habitation, par exemple). L'axe « Patrimoine » vise à étudier les impacts des polluants sur différentes cibles, à faire le point sur les modes de gestion des sols avec maintien ou changement d'usage et à comprendre les mécanismes de concertation sociale. Afin de croiser les connaissances acquises et de pouvoir communiquer plus facilement, un report cartographique des résultats est adopté afin de mettre en discussion les données.

Si la singularité de l'héritage lié à l'exploitation de l'uranium porte sur son caractère diffus, invisible et très étendu dans le temps, le rapport à cet élément radioactif s'inscrit ainsi dans des systèmes locaux au sein desquels les représentations sociales vont fortement influencer la qualification des restes. En effet, la contamination se situe dans des territoires dans lesquels la structure de la propriété foncière, l'usage du site et le rapport à la souillure conditionnent le rapport local au risque. Par conséquent, appréhender le risque requiert d'étudier la dynamique de transfert des contaminants mais également les interactions qui ont lieu entre un environnement et ses habitants. Le double regard porté sur la gestion des mines d'uranium pose les conditions d'une prise en charge environnementale car c'est à la fois la connaissance des modes d'exploitation et de la composition de la matière qui permet d'appréhender les enjeux liés à la gestion à long terme. Cette approche permet de mettre en discussion l'objectivation par la mesure et les faits issus de l'histoire industrielle. Tout d'abord entre chercheurs, l'histoire éclaire et dimensionne la mesure physique, tout comme la mesure permet de réinterroger les usages sociaux de l'espace. Ces deux formes d'objectivation, certes, ne se combinent pas en termes de représentation mais elles permettent d'engager un dialogue itératif. D'autre part, la méthode rend compte de résultats ancrés dans la dynamique de territoire, ce qui crée les conditions d'une science ouverte aux questionnements des citoyens qui vivent sur ces sites.

Par conséquent, alors même que les débats scientifiques centrent leur propos sur la thématique très globale du développement durable, les enjeux associés aux risques environnementaux rappellent la nécessité d'une approche interdisciplinaire. En effet, le recours à la notion de risque environnemental conduit à couvrir une variété de problèmes caractérisés par la rencontre entre la sphère environnementale et la sphère des activités humaines. Au cœur de cette rencontre, se joue à la fois les questions de la mesure physique, du terme source et des impacts et celles de la perception du danger, de l'histoire.